



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
**Electrification Périurbaine Intensive**



## **Rapport de la 4<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Coordination du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC**

**Hôtel Okoume Palace  
Libreville, République du Gabon  
21 au 23 Novembre 2011**

La 4<sup>ème</sup> réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du projet « électrification périurbaine intensive » de la CEMAC s'est tenue du 21 au 23 Novembre 2011 à Libreville (Gabon) dans la salle de réunion OYEM de l'hôtel Okoume Palace sous la présidence du Coordonnateur CEMAC, représentant le Président de la Commission de la CEMAC, en présence des représentants des Partenaires et Associés du projet : les représentants de quatre Ministères en charge de l'Energie en qualité d'associé (MINEE Cameroun, MEH Centrafrique, MEH Congo, MERH Gabon), les représentants des cinq compagnies d'électricité en qualité de partenaires (AES SONEL du Cameroun, SNE du Congo, SEEG du Gabon, ENERCA de Centrafrique, SNE du Tchad) ainsi que IED (CFE-CEMAC).

Les représentants de la Délégation de la Commission Européenne à Libreville et de l'Unité Facilité Energie de la Commission Européenne à Bruxelles, invités, ont également participé à cette réunion.

La liste des participants est jointe en annexe.

Le Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre de l'Energie et des Ressources Hydrauliques du Gabon a ouvert les travaux du CRC en souhaitant la bienvenue aux participants du comité. Il a souligné l'importance du projet pour les Autorités gabonaises, qui ont mis l'accès à l'énergie au centre de la politique nationale. Puis, il a souhaité aux participants des travaux fructueux.

Le Représentant du Président de la Commission de la CEMAC, Coordonnateur Energie CEMAC, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé l'historique du projet et son importance pour la CEMAC, les progrès accomplis depuis le 3<sup>ème</sup> CRC en Décembre 2010, et appelé tous les Partenaires et Associés du projet à respecter les engagements pris pour assurer le succès plein et entier de cet important projet. Il a souligné l'importance des aspects énergétiques dans le Programme Economique Régional (PER) communautaire.

Le représentant de la Commission Européenne a rappelé aux participants la priorité donnée à l'accès à l'énergie dans la coopération internationale avec l'année 2012 qui sera « L'année de l'accès à l'énergie ». Il a souligné l'importance croissante de l'énergie dans la coopération européenne, tant au niveau national qu'au niveau des institutions régionales.

L'ordre du jour proposé a été adopté. Puis, le CRC a mis en place le bureau de la réunion composé du Coordonnateur Energie CEMAC (Président) et des représentants du Congo et du Gabon (Rapporteurs), respectivement en tant que présidence en exercice de la CEMAC et pays hôte du CRC. Le Secrétariat a été assuré par la CFE CEMAC.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



Les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- Volet branchement :
  - Présentation de la synthèse des résultats de l'évaluation interne effectuée par la CFE CEMAC entre juillet et septembre 2011.
  - Présentation par chaque société d'électricité des activités menées entre janvier et octobre 2011 et des résultats physiques associés
  - Discussion sur la stratégie et les résolutions à prendre pour finaliser les investissements avant fin 2012
  - Adoption des résolutions par le CRC
  - Bilans des retombées du projet et perspectives de poursuite au-delà de la Facilité Energie I
- Volet planification :
  - Rappel des résultats du volet planification
  - Information par les Ministères en charge de l'Energie de chaque pays des avancées liées aux projets prioritaires résultant du volet planification

Des présentations et échanges qui ont suivi, il ressort :

### Sur l'organisation et la gestion financière du projet :

- La CEMAC et la Commission européenne ont signé un avenant n°2 incluant une réaffectation budgétaire conformément aux demandes des partenaires et une extension du projet d'un an jusqu'au 31 décembre 2012
- Le CRC s'est réjoui des efforts constatés dans le versement des contributions de contrepartie :
  - Le MEH du Congo a soldé sa contribution (versement de 350 MFCFA)
  - La CEMAC a versé depuis le début du projet le montant de 500 MFCFA et a mis en place un échéancier pour solder sa contribution avant mars 2012 (solde 355 MFCFA, qui tient compte des prélèvements effectués par l'Union Européenne correspondant à des arriérés de la CEMAC sur d'autres projets).
- Le MERH du Gabon a versé 150 MFCFA. Il doit encore verser 350 MFCFA. Il a informé le CRC que le montant a été inscrit dans la loi de finances rectificative 2011.
- Sur la base de cette nouvelle situation, le CRC a pris la résolution de ne pas modifier l'affectation des subventions de l'Union Européenne.
- Le CRC a pris acte que le niveau de dépenses éligibles du projet au titre de l'année 2010 n'ayant pas atteint 70% de l'avance consentie par l'Union Européenne en début 2010, conformément au contrat de subvention UE-CEMAC, aucune avance n'a pu être versée par l'Union Européenne au titre de l'année 2011.
- Le CRC a souligné que les priorités de l'année 2012 se situent (i) dans la gestion des flux de trésorerie avec la nécessité de montants de préfinancement conséquents et (ii) dans la maîtrise opérationnelle des marchés à réaliser.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



### Sur le volet planification :

- Le CRC a constaté les avancées significatives réalisées par les pays pour permettre le développement des quatre (4) projets prioritaires qui se concrétisent par l'adoption de cadres de partenariats bi ou tri nationaux :
  - Cameroun, Tchad : les deux pays ont signé un protocole d'accord. Il concerne l'utilisation des excédents de Lagdo par une électrification transfrontalière MT (travaux vont démarrer), puis la réalisation du tronçon Ngaoundéré – Maroua alimenté par l'ouvrage hydroélectrique de Warak sur la Bini, (environ 46 MW) pour alimenter les zones voisines des 2 pays et injections dans les réseaux nationaux des 2 pays,.
  - Gabon, Congo : les deux pays ont signé un protocole d'accord. Il concerne l'interconnexion entre les ouvrages hydroélectriques d'Imboulou (120 MW) et Grand Poubara (160 MW en première phase) via Franceville et alimentation des zones voisines des 2 pays. Les pays ont déjà mobilisé le financement pour l'étude de faisabilité.
  - Cameroun, Gabon : une délégation du Gabon s'est rendu au Cameroun pour discuter la mise en place d'un protocole d'accord couvrant l'interconnexion des ouvrages hydroélectriques de Memve'élé (environ 200 MW) et Fe II (environ 36 MW) pour alimenter les zones voisines des 2 pays et injections dans les réseaux nationaux des 2 pays, en bénéficiant aussi des effets hydrologiques saisonniers inversés.
- En ce qui concerne l'ouvrage hydroélectrique de Dimoli, (environ 120 MW) pour alimenter les zones voisines de la RCA, du Cameroun, et du Congo et l'injection dans les réseaux nationaux des 3 pays ; aucune avancée significative n'a été observée depuis le dernier CRC.

### Résolutions relatives au volet planification

- Le CRC s'est réjoui des avancées dans l'établissement de cadres de partenariat bi ou tri nationaux permettant le développement des projets prioritaires qui s'inscrivent dans la vision du développement coordonné de l'hydroélectricité et des interconnexions élaboré par le volet planification.
- Le CRC invite la RCA à prendre rapidement une initiative politique pour l'établissement d'un protocole d'accord tripartite avec le Congo et le Cameroun pour le développement du site hydroélectrique de Dimoli, et les réseaux associés.
- Le CRC a souhaité l'appui de la CEMAC pour :
  - Le financement de l'étude de faisabilité de Dimoli et des réseaux associés (déjà mobilisé au niveau du PIR de l'Union Européenne).
  - Le financement de l'étude de faisabilité de l'interconnexion Gabon – Cameroun (Memve'élé - Fe II). Son financement pourrait intervenir sur le PIR de l'Union Européenne en substitut de l'étude de faisabilité de l'interconnexion Gabon – Congo dont le financement a déjà été mobilisé.
- La CFE CEMAC apportera une formation complémentaire à toutes les équipes projets sur l'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG).

### Sur le volet branchements:

- Au Cameroun, AES SONEL a mis en service les réseaux moyenne et basse tension dans la zone test de Mbanga Mpongo. Les signatures des marchés pour les zones de Yaoundé (2 quartiers) et de Douala (3 quartiers) sont en cours.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



- En Centrafrique, ENERCA a mis en service l'ensemble des réseaux moyenne et basse tension dans la zone test de Boeïng accompagné des premiers branchements des clients. Les signatures des marchés de travaux et fournitures pour les zones de démultiplication sont en cours.
- Au Congo, la SNE Congo a approvisionné 1650 coffrets et accessoires de branchements réservé pour la zone test dont le marché de travaux avait préalablement été annulé. Le marché de travaux pour les zones de démultiplication a été signé et mis en vigueur suite au versement de l'avance au démarrage en septembre 2011. Le marché de fournitures des coffrets de branchements a été signé mais doit faire l'objet d'un avenant étant donné les délais non respectés dans le versement de l'avance au démarrage. Le marché de fourniture de câbles de branchements est en signature.
- Au Gabon, la SEEG a réalisé les extensions des réseaux amont principalement dans la zone test de Franceville/Moanda et dans le quartier derrière l'hôpital militaire à Libreville.
- Au Tchad, la SNE Tchad a mis en service l'ensemble des réseaux moyenne et basse tension dans la zone test de Dembe accompagné des premiers branchements des clients. Le marché de travaux pour les zones de démultiplication a été signé et mis en vigueur suite au versement de l'avance au démarrage en octobre 2011. Les marchés de fournitures (coffret branchement et câbles de branchement) sont en signature.
- Les échanges et résolutions du volet branchement se sont basés sur les résultats de l'évaluation interne effectuée par la CFE CEMAC entre juillet et septembre 2011. A la date du CRC, celle-ci montre que les marchés déjà passés représentent plus de 70% des objectifs du projet alors que les réalisations en termes de réseaux ne représentent que 8%. Une mobilisation de tous les partenaires du projet est indispensable pour atteindre les objectifs avant le 31 décembre 2012. Les résolutions formulées ci-après en découlent.
- Les participants ont échangé sur les perspectives de projets axés sur l'accès à l'électricité dans la suite du projet d'électrification périurbaine intensive de la CEMAC. Il est ressorti que plusieurs sociétés d'électricité étaient intéressées à s'inspirer des acquis méthodologiques obtenus grâce au projet pour développer de futurs projets en périurbain ou en rural. L'organisation de tels projets serait plutôt axée sur le cadre national ; néanmoins la dernière année d'exécution du projet devrait permettre de mieux cerner l'intérêt de combiner les montages nationaux avec certaines composantes communautaires et de disposer d'une validation des données financières.

### Résolutions relatives au volet branchement

1. Chaque société d'électricité partenaire devra établir et communiquer à la CFE-CEMAC avant le 10 Décembre 2011 :
  - a) les mesures adoptées pour renforcer son dispositif de projet (notamment adapter les capacités de l'équipe projet au volume de travail, accentuer les capacités de prises de décisions et de gestion contractuelle et plus généralement toutes mesures internes à la société d'électricité pour renforcer sa maîtrise d'ouvrage);
  - b) son programme de travaux : nombre de branchements et quantitatif réseaux par zone ; modalités d'acquisition ; chronogramme ;
  - c) l'état des comptes d'investissements déjà réalisés ;
  - d) l'état des comptes d'investissements en cours ;
  - e) le compte prévisionnel des investissements en préparation.
2. En RCA, au Congo et au Tchad, les derniers marchés de type fournitures ou fournitures et pose devront être signés avant le 15 Décembre 2011 et les délais de paiement des avances strictement respectés.
3. Au Cameroun et au Gabon, les cas de réalisation en régie ou mixtes, devront être administrés au plus près du chronogramme communiqué avec le programme des travaux.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)

## Electrification Périurbaine Intensive



4. Les éventuels retards de mise en œuvre imputables aux entreprises devront faire l'objet de mise en demeure dans les délais contractuels, et le cas échéant, d'annulation de marché pour ne pas faire courir le risque de non subvention de l'Union Européenne pour cause de coûts non éligibles après le 31 décembre 2012.
5. Il est de la responsabilité des sociétés d'électricité d'assurer le financement des marchés de fourniture et travaux du projet. Chaque société d'électricité partenaire doit établir et communiquer à la CFE-CEMAC avant le 10 Décembre 2011 le tableau des ressources financières correspondant au programme de réalisation des ouvrages, distinguant :
  - l'encaisse sur leur compte de projet début Décembre 2011,
  - les contributions externes attendues,
  - l'autofinancement contractuel (correspondant à la convention),
  - la part des usagers (montant revu suivant le tarif de branchement effectif),
  - les préfinancements sur fonds propres,
  - les préfinancements sur emprunt bancaire et crédit fournisseur
6. Bien que n'ayant pas reçu l'avance de subvention de l'U.E au titre de l'année 2011 pour cause de non justification du seuil de 70% du montant de l'année précédente, la CEMAC effectuera un versement de subvention aux sociétés d'électricité dans la limite des ressources disponibles sur le compte projet CEMAC. Ce versement sera effectif au 1er trimestre 2012, sur la base :
  - du respect de la méthodologie d'instruction des dossiers d'investissement (notamment carte de situation des quartiers permettant de réaliser les objectifs de branchements, état des lieux officialisé, APD, bordereau descriptif, quantitatif, estimatif, étude tarifaire, animation commerciale) ;
  - du taux contractuel de subvention cible, et de l'avancement effectif des travaux.
7. La CEMAC transférera sans délais (en concertation avec la BDEAC) les contributions des Etats aux sociétés d'électricité.
8. Le CRC s'est félicité du déblocage du processus des versements des investissements à travers la BDEAC suite aux derniers échanges entre la CEMAC et la BDEAC intervenus après le 3ème CRC. Le CRC a souligné la nécessité d'accélérer les transferts dans le but de diminuer les tensions de trésorerie pour les sociétés d'électricité durant cette dernière année et a demandé à la CEMAC et la BDEAC d'y veiller.
9. Les sociétés d'électricité partenaires doivent communiquer avant le 31 janvier 2012 les rapports financiers finalisés pour permettre à la CFE-CEMAC d'accélérer l'établissement et l'audit des comptes de 2011. La CFE CEMAC effectuera les missions d'appui auprès des sociétés avant le 25 janvier 2012.
10. Afin d'améliorer la trésorerie du projet, la CEMAC devra se rapprocher de la délégation de la commission européenne de Bangui pour demander la possibilité d'introduire une demande de versement intermédiaire de « grandes dépenses éligibles » (règlements de tranches de travaux) en Mai 2012.
11. Au regard du programme de travail conséquent de la dernière année, le CRC a souhaité que la capacité d'appui de l'équipe de la CFE CEMAC soit renforcée jusqu'à la fin du projet.
12. Le CRC a appelé les Directeurs Généraux des sociétés d'électricité à s'impliquer personnellement dans le management du projet pour permettre l'atteinte des objectifs dans les délais très serrés jusqu'en fin 2012.



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
**Electrification Périurbaine Intensive**



Le représentant du Tchad a convié les partenaires et associés du projet à organiser la cinquième rencontre du Comité Régional de Coordination à Ndjamena.

En conclusion, les participants au 4<sup>ème</sup> Comité Régional de Coordination se sont réjouis de la qualité des échanges et des axes de travail dégagés pour l'année 2012. Ils ont adressé des motions de remerciements à la Commission de la CEMAC pour l'organisation du 4<sup>ème</sup> CRC et au Gouvernement de la République du Gabon pour avoir contribué au succès de cette réunion de Libreville.

Fait à Libreville, le 23 Novembre 2011

Les Rapporteurs du Comité Régional de Coordination

Jean Marie Iwandza  
Directeur Général de l'Energie Congo

Etienne Dieudonné Ngoubou  
Directeur Général de l'Energie du Gabon

Le Président  
du Comité Régional de Coordination

Pierre Yété  
Coordonnateur CEMAC



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
**Electrification Périurbaine Intensive**



## Annexe1 : état synthétique d'exécution du volet branchement par pays

<b>LIBELLE</b>	<b>CAMEROUN</b>	<b>CONGO</b>	<b>GABON</b>	<b>RCA</b>	<b>TCHAD</b>
Sélection des zones projets	90%	100%	100%	100%	100%
Etat des lieux validé	Manga Mpongo (attente envoi officiel)	Jacques Opangault	derrière Hôpital HIOBO	Boeing	Dembe
Etudes des zones et DAO					
Rédaction APD et Plans réseaux	45%	100%	85%	100%	100%
Lancement appel d'offres des zones Test	sept-09	juin-09	-----	juin-09	juin-09
Lancement appel d'offres des zones de démultiplication	Juin-11 pour les zones de Douala et Yaoundé (Prévu en janvier 2012 pour les autres régions)	août 2010	Tx en régie pour les extensions de réseaux secondaires et branchement	<b>Avril 2011</b>	Novembre 2010
Contrats signés de travaux zone test	Août 2010	non	-----	Décembre 2009	Décembre 2009
Contrats signés de travaux zones de démultiplication	En cours pour les zones de Douala et Yaoundé	Mai 2011	-----	En cours de signature	Juillet 2011



# Facilité Energie CEMAC

[www.cemac-energie.org](http://www.cemac-energie.org)  
Electrification Périurbaine Intensive



<b>LIBELLE</b>	<b>CAMEROUN</b>	<b>CONGO</b>	<b>GABON</b>	<b>RCA</b>	<b>TCHAD</b>
<b>Travaux (avancement en rapport à l'objectif de branchement)</b>					
<b>Nombre de branchement</b>	<b>Minimum 20 000</b>	<b>9 000</b>	<b>5 500</b>	<b>10 000</b>	<b>12 500</b>
Approvisionnement matériel Electrique	70%	0%	25%	13%	8%
Approvisionnement Coffrets	à préciser	15%	-----	17%	16%
Etude et Piquetage	10%	60%	-----	17%	60%
Réseaux MT et Postes	10%	0%	25%	17%	16%
Réseaux BT	5%	0%	14%	13%	16%
Branchements	0%	0%	0%	2,3%	1,8%
<b>Commercial zone test</b>					
situation avant le projet et animation commerciale	En cours	-----	En cours	Oui	Oui
Nombre de souscriptions enregistrées	-----	-----	-----	plus de 700	plus de 500
Nombre de branchements exécutés	-----	-----	-----	231	220